

Appel aux dons : nos projets ont besoin de votre soutien



Hôpital La Musse (Eure)

- Centre de santé
- Maison d'accueil spécialisée
- Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
- Offre de répit autisme
- Plateforme de répit handicap
- Unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes
- Instituts de formation

Hôpital Villiers Saint Denis (Aisne)

- Centre de santé
- Hôpital de jour Soissons
- Centre d'appareillage
- Accueil de jour Alzheimer
- Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Hôpital LRS Coulommiers (Seine-et-Marne)

Hôpital LRS Meaux (Seine-et-Marne)

L'activité annuelle en chiffres

- 15 000 patients hospitalisés ou reçus en consultations
- 2 260 appareillages orthopédiques
- 290 proches aidants soutenus
- 200 résidents accueillis
- 500 étudiants formés

Paris, le 16 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Depuis 1928, la Fondation La Renaissance Sanitaire (LRS), ses 1400 professionnels du soin, agissent et innovent en régions Hauts-de-France, Grand-Est, Ile-de-France et Normandie, pour répondre aux besoins de santé et d'accompagnement de personnes, adultes et enfants, en situation de vulnérabilité. Participant au service public hospitalier, les établissements de LRS ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires et favorisent l'accès aux soins de tous.

Au service des grandes causes de santé publique, nous faisons appel à votre solidarité et votre générosité pour renforcer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients et résidents fragilisés par la maladie, le grand âge ou le handicap.

Vos dons nous permettent de financer des projets concrets : soutien des proches aidants, amélioration de la prise en charge en soins palliatifs et équipement des plateaux techniques. Vous trouverez, au verso de ce courrier, la présentation de ces actions.

Catherine PALLADITCHEFF
Directeur hôpital La Musse

Patrick VILLESTOT
Président

Eric PETIT
Directeur hôpitaux Villiers Saint Denis,
Soissons, LRS Meaux et Coulommiers

✂

Nom - Prénom : Mail :

Adresse postale :

Je désire participer à la campagne 2022-2023 décrite au verso du courrier.

Je désire que mon don soit affecté à une action particulière ou à un autre service de l'hôpital :

En signant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées par La Renaissance Sanitaire (LRS), dans le cadre de sa démarche d'appel aux dons et d'information des donateurs concernant ses actions.

Date

Signature

AVANTAGES FISCAUX

Les dons consentis à la Fondation LRS, reconnue d'utilité publique, bénéficient notamment des avantages fiscaux suivants :

- pour les particuliers : une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable ;
- pour les entreprises : une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don, dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires hors taxe ;
- des abattements sur l'assiette des droits de mutation et de succession pour les libéralités testamentaires et les donations ;
- en cas d'assujettissement à l'IFI, des dispositions fiscales existent.

Chèque à libeller à l'ordre de La Renaissance Sanitaire, à adresser à : La Renaissance Sanitaire 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris
ou don en ligne : www.larenaissancesanitaire.fr. Un reçu fiscal vous sera adressé, permettant de bénéficier d'une réduction de votre impôt.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à LRS. Vos coordonnées sont à l'usage exclusif de LRS. Pour toutes questions relatives à l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter notre Délégué à la Protection des Données : dpo@hls-villiers.net. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fidèle à ses origines et soucieuse de prodiguer des soins et un accueil de qualité, la Fondation LRS a plus que jamais besoin de la générosité des donateurs pour poursuivre son action.

Madame, Monsieur, soyez par avance remercié(e) de votre soutien financier.

■ Soutenir les proches aidants

Les équipes des plateformes de répit Villiers Saint Denis et La Musse accompagnent près de 300 proches aidants de personnes (adultes ou enfants) malades, handicapées et en perte d'autonomie avec un programme d'actions dédiées : parenthèses de l'information et de répit (séances de bien être, sport-santé, créativité-loisirs, etc.), Cafés des Aidants®, suppléances à domicile, formations et séjours ludiques.

La création d'une maison de répit (sur le site de La Musse) est actuellement à l'étude pour y proposer des séjours temporaires de répit alliant hébergement et activités de bien-être.

Vos dons nous permettront d'enrichir nos activités et infrastructures de répit.



■ Améliorer le confort et l'accueil des patients en soins palliatifs et de leurs proches

Les unités de soins palliatifs des hôpitaux La Musse et Villiers Saint Denis sont composées d'équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues et assistantes sociales) et associent des bénévoles, formés à l'accompagnement à la fin de vie.



Dans une approche globale et individualisée, elles ont pour objectifs de :

- prévenir et soulager la douleur dans une atmosphère chaleureuse imprégnée de respect (en favorisant le bien-être psychologique, physique, social et spirituel du malade) ;
- limiter la survenue des complications ;
- coordonner la prise en charge ;
- assister les proches du malade et les aider à s'impliquer.

Vos dons nous permettront d'améliorer le confort des chambres d'hospitalisation et des espaces d'accueil des familles.

■ Proposer des solutions innovantes de soins

Soucieuse d'offrir les meilleures prises en charge, les hôpitaux LRS innovent :

- équithérapie : complément des soins médicaux, le cheval est utilisé comme support thérapeutique ;
- téléconsultations et télé-réadaptation (prise en charge des lombalgies chroniques, accidents vasculaires cérébraux, etc.) ;
- exosquelettes de rééducation des membres inférieurs et supérieurs, de reprise de la marche ;
- hébergement temporaire non hospitalier (« hôtel hospitalier ») dédiés aux patients, dont le domicile est éloigné de l'établissement, afin de faciliter la prise en charge en hôpital de jour et éviter des transports répétés fatigants ;
- « sport-santé » : équipement des plateaux techniques et parcs des hôpitaux pour des prises en charges spécialisées : gymnases, appareils de cardio-training et musculation, balnéothérapie, mur d'escalade, terrain multisports, etc.

Vos dons nous permettront, par l'achat d'équipements de pointe, de continuer à améliorer la qualité des soins.

